

CONSEIL MUNICIPAL du 22 JUILLET 2019

ABSENTS : Mme Pascale DELABRUYÈRE (pouvoir à M. Nicolas RULLAND)
M. Laurent CORBLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **ÉMET** un avis favorable au projet d'aménagement de la forêt communale 2018 – 2037 après avoir entendu l'exposé de M. Denis Rabaté de l'ONF prenant en compte l'ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement, la définition des objectifs assignés à cette forêt et le programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

- ❖ **DÉCIDE d'adopter**, pour le prochain mandat, l'accord local fixant à 208 le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté Urbaine du Grand Reims au lieu de 205 actuellement, en attribuant 1 second siège aux communes suivantes : Fismes, Saint-Brice-Courcelles et Witry-les-Reims.

Questions diverses :

- Attribution de l'appartement en location au-dessus du salon de coiffure à Mme Adeline Parant et M. Guillaume Chapman.
- La CRVC propose de nouveaux habillages pour les bouteilles de champagne de la mairie (choix non défini).

LE MAIRE,
N. RULLAND